



**bioMérieux S.A.**

Société anonyme au capital de 12 029 370 euros  
Siège social : 69280 Marcy l'Etoile  
673 620 399 RCS LYON

**APPROBATION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DE BIOMERIEUX S.A.  
DU 23 MAI 2024 DE LA POLITIQUE DE REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX**

En application de l'article R. 22-10-14 IV du Code de commerce, l'Assemblée générale mixte du 23 mai 2024, tenue à 9h00 au 376, chemin de l'Orme, 69280 Marcy-l'Etoile, a approuvé, sans modification, la politique de rémunération des mandataires sociaux telle que présentée dans le Document d'Enregistrement Universel 2023 de bioMérieux S.A. (chapitre 4.3, pages 179 et suivantes) comme suit :

<b>Résolutions</b>	<b>Résultat des votes</b>
<b>Résolution n°12</b> : Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux conformément à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce	Approuvée à 87,27 %
<b>Résolution n°13</b> : Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration conformément à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce	Approuvée à 86,84 %
<b>Résolution n°14</b> : Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général conformément à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce	Approuvée à 87,11 %
<b>Résolution n°15</b> : Approbation de la politique de rémunération des administrateurs conformément à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce	Approuvée à 99,87 %